



Madame la maire de Paris
Anne HIDALGO
Hôtel de ville de Paris
Place de l'Hôtel-de-Ville
75196 Paris Cedex 04

Signataires de l'intersyndicale des chauffeurs de taxis :

- Cfdt : M. A. GHALFI
- CGT : M. K. ASNOUN
- CST : M. H. SEGHIR
- FO : N. DAHMANE
- SDCTP : D. OUANFOUF

Paris, le 24 novembre 2014

Madame la Maire,

Nos organisations professionnelles tentent depuis plusieurs semaines d'alerter vos services et d'amorcer le dialogue sur la question des stations de taxis. Il s'agit de dénoncer la destruction par vos services du réseau des bornes d'appel taxis (BAT). A ce jour, aucune réponse de votre part ne nous est parvenue.

Un silence méprisant

Cette incompréhension face à votre attitude est renforcée par le fait que certains « acteurs » du transport de personnes développant un système illégal de se vantent d'« être reçus à la Mairie de Paris » (déclaration du directeur général UBER France, www.01net.com, 19/11/2014). Faut-il être une multinationale capitalisée en milliards de dollars, pratiquer la condamnable « optimisation fiscale » et favoriser le développement du travail non déclaré (qui reste un délit en France) pour être reconnu comme un interlocuteur digne de la Mairie de Paris ?

A. Nous vous demandons donc Madame la Maire de considérer nos demandes et de fixer un rendez-vous de travail urgent avec notre intersyndicale de chauffeurs de taxis. Sans cela, et en conséquence de votre mutisme, nous serions contraints d'appeler les chauffeurs de taxis à se mobiliser massivement devant l'Hôtel de Ville pour faire entendre notre voix le 9 décembre prochain à 13h00.

Sur la destruction des bornes

La mairie de Paris a visiblement pris le parti de sacrifier les usagers du taxi les moins mobiles pour lesquels les BAT permettaient de faire venir un taxi au plus près d'eux et à moindre frais. Tous les parisiens n'ont en effet pas les moyens de s'abonner aux centraux radios taxis aux tarifs prohibitifs et les bornes pallient à ce besoin.

Si le développement d'une application taxi par la mairie est une bonne chose, elle ne permet pas de se passer de ce réseau de bornes. Vous savez par exemple que beaucoup de parisiens et de chauffeurs ne sont pas équipés de smartphones. De même, beaucoup de nos anciens ne sont pas à l'aise avec les téléphones mobiles et les BAT répondent parfaitement au besoin de cette population à la mobilité souvent restreinte. Détruire les BAT comme vous le faites actuellement c'est donc priver toute une partie de la population du service taxi.

Sur l'application, nos organisations regrettent une fois de plus le peu de concertation et l'absence de collaboration de vos services avec les organisations professionnelles. Cela aurait sans doute pu éviter un développement et un lancement catastrophique d'une application qui à l'heure actuelle ne convainc ni les chauffeurs ni nos usagers.

B. Nous vous demandons un engagement ferme de la mairie sur la remise en place immédiate des bornes détruites et l'organisation d'un groupe de travail avec les organisations professionnelles afin d'étudier le renouvellement, la modernisation et l'extension des BAT.

Nous en profitons pour vous rappeler que chaque titulaire d'autorisation de stationnement verse une taxe dite de « droits de stationnements » à la mairie. Cela constitue un montant de plus d'un million d'euros par an versés par les chauffeurs de taxis. Il y a donc un budget existant et les taxis ne demandent pas la mendicité. Par contre, au vu de la détérioration de nos stations ces dernières années nous serions curieux de connaître l'utilisation que vous faites de cette taxe.

A propos de l'accueil de nos clients dans les gares parisiennes

C'est également un sujet important et encore une fois malgré les nombreuses alertes de nos organisations ces dernières années nous ne constatons pas de changement : les passagers des trains arrivant dans les gares parisiennes (gare de Lyon et du Nord essentiellement) sont harcelés par des racoleurs qui leurs proposent des offres de transport dans l'illégalité totale. Ces clients sont bien sûr effarés par cet accueil indigne et pour le moins inattendu dans une capitale comme Paris. Or le seul souci de la SNCF semble être de légitimer des offres de transports privés qui n'ont rien à faire sur l'espace public et qui doivent fonctionner, théoriquement, sur réservation. La mairie a son rôle à jouer mais malheureusement nous ne percevons aucun soutien de votre part, bien au contraire. Nous ne comptons plus les stations tuées par la mairie en les déplaçant, les raccourcissant,... Tout à vos yeux semble justifier la destruction de nos stations : Vélib, Autolib, transport de fonds, piste cyclable,...

C. Pour toutes ces raisons et devant l'absence de politique cohérente sur le taxi, nous vous demandons de mener une réflexion avec les organisations professionnelles de chauffeurs et d'usagers sur l'importance de nos stations et sur la nécessité de les développer pour être en cohérence avec l'augmentation continue du nombre de taxis parisiens depuis 12 ans. Il sera également nécessaire d'adapter ces stations à toutes les populations (handicapées notamment) ce qui est exceptionnel aujourd'hui. Ce travail devra inclure les gares où visiblement l'intérêt du plus grand nombre est bafoué pour servir les intérêts de quelques privilégiés.

Enfin, le contexte actuel de déréglementation libérale pollue en tous les sens du terme la capitale. De nouveaux modes de transport individuels se développent profitant de la déréglementation initiée en 2009 au détriment d'un plan global des déplacements. Cette situation où il semble que la loi du plus fort s'applique ne peut que précariser notre profession et donc à long terme, nuire à la qualité de service rendue. Nous aimerions que la Mairie de Paris soutienne nos luttes en cours contre les contrefaçons de taxi (VTC, faux covoiturages, LOTI) ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.

C'est pourquoi l'intersyndicale des chauffeurs de taxis vous rappelle que sans réponse favorable de votre part à ce courrier nous serions contraints de mobiliser la profession le 9 décembre prochain.

Dans l'attente de vous rencontrer rapidement, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale des chauffeurs de taxis,
K. ASNOUN